

Allergies alimentaires

Procédure et mesures d'urgence
dans les écoles primaires

Adapté du protocole d'Allergies Québec, *Manger sans crainte*.

Bureau des services éducatifs complémentaires
Bureau des communications



**Commission
scolaire
de Montréal**

Allergies alimentaires

Procédure et mesures d'urgence

L'anaphylaxie est une réaction allergique grave et soudaine qui peut entraîner la mort. Dès qu'un auto-injecteur est prescrit par un médecin, c'est que l'élève présente un risque d'anaphylaxie. L'allergie alimentaire doit donc être prise au sérieux, peu importe l'aliment en cause.

Tous les membres du personnel scolaire ont la responsabilité d'intervenir en présence d'une personne présentant une réaction anaphylactique et peuvent lui administrer de l'épinéphrine à l'aide d'un auto-injecteur, même en l'absence d'autorisation écrite du responsable (parent ou tuteur) de l'enfant.

Identification

- Chaque année, demander au responsable de l'enfant allergique de :
 - Remplir la fiche santé (Formulaire CSDM N090)
 - Signer l'autorisation d'administrer un médicament
 - Fournir un ou, idéalement, deux auto-injecteurs identifiés au nom de l'élève. Le parent est responsable de remplacer l'auto-injecteur lorsque celui-ci est périmé.
- S'assurer que l'infirmière reçoit la fiche santé des élèves afin de remplir le plan d'urgence individualisé.
- Afficher la liste des élèves allergiques (avec photo) près de l'endroit où sont entreposés les auto-injecteurs.
- Afficher la liste des élèves et leur(s) allergie(s) dans un endroit stratégique unique pour toutes les classes (ex. : immédiatement à droite de l'interrupteur de chaque classe).
- Informer tous les membres du personnel de l'identité des élèves allergiques (niveau, classe, nom et allergie).
- Nommer une personne responsable d'informer le personnel remplaçant de l'identité des élèves allergiques et de l'endroit où se trouvent leurs médicaments.

Entreposage des médicaments

Tous les auto-injecteurs et les autres médicaments fournis par les parents doivent être entreposés dans un endroit hors de portée des enfants, accessible rapidement par le personnel en tout temps et **NON FERMÉ À CLÉ**.

Si le parent d'un élève demande que son enfant porte son auto-injecteur sur lui en tout temps, la direction doit l'autoriser. Allergies Québec recommande même le port de l'auto-injecteur par tout élève en âge de le faire, c'est-à-dire capable d'en comprendre l'utilisation.

Allergies alimentaires

Procédure et mesures d'urgence

Chaque établissement primaire doit de plus posséder un auto-injecteur junior et un standard. Il faut s'assurer de rapporter rapidement les auto-injecteurs périmés à la pharmacie et de les remplacer.

Formation

Une fois par année, l'infirmière scolaire donne une **formation sur l'anaphylaxie à tout le personnel** de l'école. **D'une durée minimale de vingt minutes**, idéalement trente, cette formation porte sur :

- 1) Les allergies dont les élèves souffrent (en lien avec les fiches santé remplies par les parents)
- 2) La reconnaissance des symptômes
- 3) Les mesures d'urgence
- 4) L'utilisation de l'auto-injecteur
- 5) Les mesures de prévention (voir aussi la formation offerte par le Bureau des services éducatifs complémentaires)

Mesures d'urgence

En **présence d'une réaction sévère dans une seule catégorie de symptômes ou d'au moins une réaction dans deux catégories de symptômes** (voir plus bas ou l'affiche *Utilisation de l'auto-injecteur*) :

- 1) Administrer l'épinéphrine;
- 2) Appeler le 911;
- 3) Étendre l'élève sur le dos et surélever ses jambes. L'asseoir s'il a des nausées, des vomissements ou des difficultés respiratoires;
- 4) Si les symptômes ne s'améliorent pas, administrer une deuxième dose d'épinéphrine, aussi rapidement que 5 minutes après la première dose;
- 5) Assurer la prise en charge de l'élève par les ambulanciers;
- 6) Prévenir la personne responsable de l'élève à contacter en cas d'urgence.

Symptômes

| | |
|--|--|
| Digestifs : nausée, vomissements, diarrhée, crampes au ventre | Cutanés : éruption cutanée, enflure, démangeaisons, plaques rouges |
| Respiratoires : essoufflement, toux, respiration sifflante, enflure des voies respiratoires, serrement de la gorge ou dans la poitrine, écoulement ou congestion nasale, difficulté à avaler, voix rauque | Reliés à la tension artérielle : étourdissements/vertige, perte de connaissance, somnolence, grande faiblesse |

Allergies alimentaires

Procédure et mesures d'urgence

Les antihistaminiques ou les médicaments pour l'asthme ne peuvent pas être utilisés pour remplacer l'épinéphrine. * Attention : en tout temps, les instructions fournies dans le plan d'urgence individualisé doivent être respectées.

Prévention

À la CSDM, pour réduire les risques de réactions allergiques chez certains élèves, nous demandons aux parents leur collaboration afin de **ne pas inclure dans la boîte à lunch des aliments contenant des noix et des arachides, deux des allergènes les plus courants**. Toutefois, aucun membre du personnel ne peut confisquer un ou des éléments de la boîte à lunch d'un élève sous prétexte qu'il contient un ou des allergènes. Tous doivent cependant s'assurer que les mesures de prévention suivantes sont appliquées pour réduire les risques d'exposition aux allergènes.

Dans tout l'établissement

- Demander la collaboration des parents afin de ne pas inclure d'aliments contenant des arachides ou des noix dans les boîtes à lunch des élèves. Outils disponibles : <http://cybersavoir.csdm.qc.ca/nutrition/2016/06/06/les-repas-apportees-de-la-maison/>.

Au service de garde

- Assurer le lavage des mains **avant et après** avoir mangé
- Assurer une surveillance active des élèves aux repas et aux collations
- Interdire l'échange et le partage de nourriture, contenants, gourdes d'eau et ustensiles et expliquer aux élèves que c'est une question de sécurité
- Réchauffer le plat de l'élève allergique en premier, en utilisant un couvercle pour micro-ondes propre
- Suggérer aux enfants allergiques d'utiliser un napperon au repas et aux collations
- Prévoir une table où regrouper les enfants dont la boîte à lunch contient des allergènes
- Nettoyer les surfaces et les équipements (micro-ondes et couvercles à cuisson) avec un nettoyant et dégraissant commercial (proscrire les lingettes humides)

Lors des sorties

- Apporter les auto-injecteurs des enfants allergiques présents

Adapté du protocole d'Allergies Québec, Manger sans crainte.